

CC ACM

« DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS »

Sous réserve d'autorisation d'ouverture par la DRDJSCS de Normandie

CALENDRIER PREVISIONNEL

DATES

Du 28 mars 2022
Au 15 décembre 2022

LIEU

Rouen

SÉLECTIONS

14 mars 2022

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

28 février 2022

DURÉE

227 heures :
105h aux CEMEA
Expérience minimum de
18 jours en direction d'un ACM
(selon les conditions fixées par la DRDJSCS)

TARIF DE LA FORMATION

1260€

CONTACTS

CEMEA DE NORMANDIE
33 route de Darnétal
76000 ROUEN
02.32.76.08.40
www.cemea-normandie.fr

LE CC ACM

Le **Certificat Complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs »** est un diplôme d'Etat homologué au niveau 4 délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et la Cohésion Sociale (DRDJSCS) de Normandie. Ce CC, rattaché aux différents BP JEPS, est acquis définitivement (pas de renouvellement à prévoir). **N° RNCP : 28557**

OBJECTIFS

A destination de titulaires du BPJEPS, du DEJEPS, du DESJEPS et aux stagiaires de ces formations (hors BPJEPS «Loisirs Tous Publics »), ce CC vise à former les animateurs aux compétences de direction d'un ACM :

- Organiser et évaluer les activités
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

LES 3 ÉTAPES DE FORMATION

ÉTAPE 1 : Elaboration du projet pédagogique et préparation d'un ACM

ÉTAPE 2 : Expérience de direction d'au moins 18 jours dans un centre déclaré auprès du service administratif et réglementaire compétent

ÉTAPE 3 : Retours sur expériences pratiques, analyse et formalisation de l'expérience.

LES + DE CETTE FORMATION

Une qualification complémentaire qui atteste de compétences de direction d'un ACM.

La compétence de direction d'un ACM est recherchée par les employeurs.

Une relation continue entre stagiaire, structure professionnelle et CEMEA.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

■ Déposer un dossier d'inscription complet

(à retirer dans nos bureaux ou à télécharger sur notre site internet : www.cemea-normandie.fr)

COÛT DE LA FORMATION

- Frais de dossier : 30€
- Coût pédagogique de la formation : 1260€

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Plan de développement des compétences
- Pro-A (reconversion ou promotion par alternance)
- Compte Personnel de Formation

EMPLOI

Les structures qui emploient les animateurs professionnels sont souvent organisatrices de centres de vacances et de loisirs durant les vacances scolaires.

Elles recherchent des animateurs professionnels qui puissent diriger des Accueils Collectifs de Mineurs.



Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs pratiques, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Participer à une éducation critique aux médias et à l'information.
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturalité.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
- ...

Notre conception de la formation :

- La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.
- La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.
- L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.
- La formation prend en compte les parcours des personnes; c'est un facteur de promotion sociale.
- La laïcité est une de nos références et de nos pratiques.
- La formation est un lieu du développement culturel.
- La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.